

# Bla bla bla bla ... Blanquer

En septembre 2020, le monde d'après est une triste copie du monde d'avant ! Pour une société plus juste et plus solidaire, d'autres choix sont possibles. Des mesures sociales, des augmentations des salaires et des pensions s'imposent pour faire face à la crise économique annoncée. La mobilisation historique de notre académie contre le projet de réforme des retraites a montré la détermination de notre profession à défendre un modèle social protecteur et juste. Sachons nous en souvenir pour cette année scolaire !

L'École a besoin d'un investissement massif mais ne va pas bénéficier comme il se doit du plan de relance du gouvernement Castex. Jean-Michel Blanquer, qui fait mine de découvrir que les personnels sont trop peu payés, annonce un Grenelle des professeur-es bien loin des enjeux et des attentes. Les enseignant-es et AESH doivent être revalorisé-es ! Depuis 2010, à cause du gel du point d'indice et de l'inflation, les PE perdent l'équivalent d'un mois de salaire par an. Quant aux AESH, comment le Ministère peut-il parler d'une École pleinement inclusive alors qu'ils et elles ne perçoivent qu'environ 900€ par mois ?

L'expertise professionnelle des enseignant-es et AESH doit être reconnue pour de bon ! La crise sanitaire a mis en évidence cette expertise : les équipes ont dû tout inventer puisque, contrairement à ce qu'affirmait le Ministre, rien n'était prêt (à nouveau, le Ministre claironne que tout est prêt et laisse les personnels se débrouiller pour gérer cette reprise si particulière).

Les personnels ont tenu l'École à bout de bras, leur expertise ne fait pas de doute. Le Ministère doit en prendre conscience et ne pas faire comme si de rien n'était en maintenant par exemple les évaluations nationales CP et CE1 fortement remises en cause par les enseignant-es.

Nous vous attendons nombreux-euses à notre **Réunion d'Information Syndicale de rentrée le mardi 15 septembre de 16h à 19h à la Bourse du Travail**, pour débattre de ce qui nous attend et de ce qu'il faut encore gagner ! Si vous le souhaitez, nous pouvons aussi passer dans votre école un midi pour discuter de l'actualité académique ou de tout autre sujet !

L'équipe du SNUipp-FSU Paris

PARIS 20 PPDC

# P1

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 08/09/2020

## SOMMAIRE

**p. 2** Reprenons la main sur notre métier : stage du 15 octobre avec Dominique Bucheton

**p. 3** Bilan du mouvement intra, Réunions syndicales à venir

**p. 4** Bulletin de syndicalisation

**INSERT** Évaluations nationales  
Rentrée en temps de Covid

## Une rupture profonde s'impose ! Journée de mobilisation unitaire du 17 septembre

La question de l'emploi est centrale : lutte contre la précarité et la pauvreté, hausse des salaires, développement des services publics, abandon définitif de la réforme des retraites.

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL appellent à faire de la journée du 17 septembre une première journée d'action, selon des modalités à définir dans les secteurs professionnels et les territoires (grèves, manifestations, rassemblements, etc. ...) pour imposer le changement nécessaire.

Retrouvez le communiqué unitaire et les modalités de mobilisation sur notre site.

# Évaluations nationales de rentrée : utiles à qui ?

Malgré une rentrée particulière liée au Covid-19, les évaluations nationales standardisées CP et CE1 sont reconduites quasiment à l'identique à la rentrée 2020. Pour le SNUipp-FSU, ces évaluations standardisées et obligatoires ne correspondent pas à ce qu'attendent les enseignant-es en cette rentrée.

## Des évaluations qui n'ont pas pour but d'évaluer les élèves !

Pour le Ministère, les évaluations doivent permettre de savoir où chaque élève en est. Or, depuis leur mise en place en 2018, le SNUipp-FSU n'a eu de cesse d'affirmer que leur véritable objectif n'est pas d'observer les apprentissages des élèves mais d'inciter les enseignant-es à mettre en place un dispositif promouvant une individualisation de la prise en charge des élèves. Ce dispositif appelé RAI (Réponse À l'Intervention) n'a pas pour seul effet d'appauvrir les pratiques pédagogiques en réduisant les apprentissages à ce qui est évalué et en abandonnant la dimension culturelle des savoirs. Il questionne aussi la liberté pédagogique des enseignant-es en limitant leur pouvoir d'agir.

Cette année, les items proposés seront - à quelques nuances près - les mêmes que ceux des années précédentes. Cela démontre encore l'obstination ministérielle à

poursuivre le recentrage sur l'École des fondamentaux et sa conception automatisée et étagée des apprentissages en faisant fi de plusieurs mois de bouleversement.

## Un portrait dépréciateur des élèves et des familles

Les résultats remontés des évaluations nationales CP et CE1 permettent au Ministère d'établir des seuils de réussite à l'intérieur desquels il ne doit y avoir... ni trop, ni trop peu d'élèves dans chaque groupe ! Ces seuils, déterminés arbitrairement ou uniquement en fonction des priorités édictées par le Ministre, servent de socle à la mise en place du RAI.

Non seulement les tests sont maintenus à l'identique malgré l'interruption des apprentissages en classe entière depuis mars, mais les seuils de réussite identifiant les élèves « à besoins » et « fragiles » le seront également. Pour le SNUipp-FSU, en ce début d'année si particulière, il n'est pas judicieux de

mettre l'accent sur les « fragilités » des élèves après plusieurs mois d'interruption de leur scolarité. Comment, dans ce cadre, pourrait se développer leur confiance pour une scolarité réussie ?

Alors que l'École s'est arrêtée pour de nombreux-ses élèves en mars dernier, on peut craindre que ces évaluations nationales mettront d'abord en évidence l'implication et l'efficacité des familles à apporter à leurs enfants une aide adaptée à leurs apprentissages. Quelle part de culpabilité porteront-elles à l'annonce des « fragilités » de leurs enfants ?

Il est impératif que le Ministère fasse confiance à la professionnalité des enseignant-es qui savent mettre en œuvre les situations d'apprentissages et construire leurs outils en fonction des besoins des élèves. Plus que toute autre année, il sera important de donner confiance aux élèves, mais aussi à leurs familles.

**Le SNUipp-FSU appelle les collègues à se réapproprier ces évaluations collectivement, par tous les moyens (sélection des items, adaptation des consignes...).**

**Le SNUipp-FSU soutiendra les collègues qui feront le choix de s'opposer aux évaluations.**

**ENSEIGNER, ÉVALUER : C'EST À NOUS DE DÉCIDER  
Avec le SNUipp-FSU, faisons vivre la liberté pédagogique !**

## Les évaluations nationales ne doivent pas avoir lieu



Signez la pétition : <https://la-petition.fr/les-evaluations-ne-doivent-pas-avoir-lieu>



Alors que la rentrée scolaire de septembre s'annonce très particulière à bien des égards et après des mois d'isolement et de déstabilisation, les élèves ont d'abord besoin que soient recréées des dynamiques pédagogiques collectives et de retrouver confiance. Les familles ont besoin d'aborder la rentrée sereinement. Les enseignants également ont d'abord besoin qu'on fasse confiance à leur professionnalité, pour, dans le cadre de leur liberté pédagogique, mettre en œuvre les situations d'apprentissages et construire leurs outils en fonction des besoins de leurs élèves.

Les évaluations nationales que le Ministère entend maintenir coûte que coûte, malgré le contexte de cette rentrée très particulière, ne doivent pas avoir lieu.

Elles font craindre la multiplication des dispositifs de remédiation trop individualisés, une vision normée des apprentissages et des formes pédagogiques basées sur les entraînements mécaniques, la répétition et l'automatisation qui ne permettent pas d'accéder à la compréhension. Les outils d'évaluation ne doivent pas être imposés aux équipes.

Les évaluations nationales standardisées et autres tests ne peuvent être l'alpha et l'oméga de la rentrée 2020. Ni l'École ni les élèves ne peuvent trouver un intérêt à la passation de ces évaluations nationales. Encore moins cette année. Elles ne doivent pas avoir lieu.

# Reprenons la main sur notre métier : jeudi 15 octobre stage de formation avec Dominique Bucheton

L'année qui vient de s'écouler a été éprouvante pour tout le monde et nous a éloigné-es du cœur de notre métier. Il est temps de reparler de pédagogie et de réfléchir collectivement à nos pratiques pédagogiques et nos gestes professionnels. Pour cela, le SNUipp-FSU Paris organise une journée de formation et de réflexion avec Dominique Bucheton, professeure honoraire des Universités.

Horaires du stage : jeudi 15 octobre, 9h-12h, 13h30-16h30  
N'oubliez pas de vous inscrire par mail auprès du SNUipp-FSU Paris.

Dominique Bucheton nous proposera de réfléchir et débattre sur des thèmes de l'actualité prégnante.

Dans la période actuelle, et à l'heure des changements numériques très rapides, nous nous interrogerons sur les espaces de liberté que nous avons dans notre métier.

Quel projet éducatif pouvons-nous construire et défendre collectivement ?

Comment essayer de porter ce projet dans notre manière d'enseigner, dans nos gestes professionnels ?

La matinée se déroulera sous forme de conférence pour développer ces thèmes.

L'après-midi, Dominique Bucheton nous proposera des ateliers de réflexion sur :

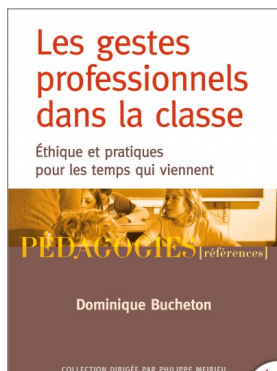
- les enjeux du numérique, ou comment se le réapproprier pour éviter qu'il ne pense à notre place,
- les évaluations et ce qu'elles induisent comme comportement chez nous et nos élèves,
- les formations proposées par l'institution, en particulier les nouvelles "constellations", comment s'en emparer pour qu'elles répondent aux vrais besoins des enseignant-es.

**Les syndiqué-es sont prioritaires pour l'inscription à ce stage, le nombre de place est limité à 75 places. Inscrivez-vous vite !**

Pour participer il suffit :

- de **s'inscrire par mail** à [snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)
- de signaler votre participation à votre IEN **un mois avant (avant le 15/09)** en envoyant par mail la lettre type et une demande d'autorisation d'absence.

Vous trouverez les lettres types sur notre site > Carrière > Lettre type  
Cette autorisation d'absence est de droit, vous serez payé-e normalement et la circonscription doit vous remplacer. Une attestation de présence vous sera donnée à l'issue de la journée.



## Ensemble, reconstruisons le sens fondamental de notre métier !

Dominique Bucheton a publié cette année « *Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent* » aux éditions ESF Sciences humaines.

## Opérations administratives à venir

Un certain nombre d'opérations administratives sont en cours ou vont démarrer. Le SNUipp-FSU mettra les circulaires rectorales sur son site dès leur parution.

<b>Stage de formation continue</b>	Les inscriptions ont lieu en ce moment sur Gaïa jusqu'au 22 septembre.
<b>Compte personnel de formation professionnelle (CPF)</b>	Les demandes d'utilisation du CPF doivent parvenir à la DAFOR à l'adresse <a href="mailto:cpf.dafor@ac-paris.fr">cpf.dafor@ac-paris.fr</a> avant le 25 septembre.
<b>Congé de formation professionnelle (CFP)</b>	La circulaire va paraître courant septembre.
<b>Entretien de direction</b>	La circulaire va paraître courant septembre.

# Affectations, jours libérés... Une vraie pagaille !

Une fois de plus, on ne pourra pas dire que le mouvement intra s'est bien passé pour les personnels.

Après la mise en place désastreuse du nouveau logiciel de gestion du mouvement en 2019, l'année 2020 aura été marquée par la fin du paritarisme sur les opérations de mobilité. La loi de Transformation de la Fonction publique, passée à l'été 2019 et que la FSU continue de combattre, a pour conséquence d'isoler les collègues et d'individualiser leur rapport aux opérations administratives.

Elle a complètement évincé les représentant-es des personnels des opérations de mobilité dès la rentrée 2019 induisant une forte opacité.

Lorsque le mouvement fonctionnait encore correctement, les PES étaient nommé-es à temps, les jours de temps partiel étaient connus suffisamment en avance et surtout une part importante des

affectations provisoires était faite avant la sortie des classes.

Cette année, toutes les opérations post-mouvement ont été retardées et compliquées. Les élu-es du personnel ont accompagné les enseignant-es tout l'été, ont porté leurs recours... Certains ont été acceptés, d'autres non.

Les conditions dans lesquelles se sont passées les opérations pendant l'été sont inacceptables et irrespectueuses des personnels : des jours libérés connus seulement fin août, des changements d'écoles de dernière minute pour un certain nombre de TRS, des maintiens sur poste non accordés alors que des postes étaient vacants, des postes de Rased restés vacants à l'issue du mouvement complémentaire...

Pour le SNUipp-FSU, Les enseignant-es ne sont pas des

professionnels que l'on peut désaffecter sans explication. Cette année, pour la première fois, les représentant-es du personnel n'ont pas pu vérifier et donc faire corriger les problèmes détectés habituellement avant la parution des résultats du mouvement.

La loi de Transformation de la Fonction publique n'a rien fluidifié, bien au contraire !

Au-delà des problèmes post-mouvement, il ne restait au 27 août que 90 enseignant-es en surnombre ! Au regard des années précédentes, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'année va être compliquée du point de vue des remplacements. Pour pallier la pénurie d'enseignant-es, le SNUipp-FSU revendique l'ouverture de la liste complémentaire.

## 5 minutes pour l'équité ! Participez à l'opération transparence du SNUipp-FSU Paris

Vous avez été nombreux-ses à nous avoir sollicité-es pour préparer votre mouvement, nous espérons que vous le serez tout autant à nous aider dans cette opération transparence. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire sur notre site, à partir des informations qui se trouvent sur i-prof. <http://75.snuipp.fr/?Mouvement-promotions>

## Réunions d'information syndicale (RIS)

La participation à une RIS « hors temps élève » permet de décompter 3h allouées aux animations pédagogiques dans la limite de 9h par an. Ces réunions sont ouvertes à toutes et à tous, syndiqué-es ou non.

Merci d'informer le syndicat de votre présence par mail [snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)

Les réunions se déroulent à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010. Métro République

### RIS de rentrée

Mardi 15 septembre à 16h

Le SNUipp-FSU invite l'ensemble des enseignant-es parisien-nes pour la réunion d'information syndicale de rentrée. Cette année, les sujets sont encore nombreux ! Le syndicat pourra ainsi vous donner les dernières informations afin de débattre des revendications et construire les mobilisations à venir. En fin de réunion, nous vous invitons à partager un moment convivial autour d'un verre. Venez nombreux-ses !

### RIS « Enseigner Hors de France »

Mardi 22 septembre à 16h

Comme tous les ans, le SNUipp-FSU Paris organise une réunion d'information syndicale pour tous-tes les collègues qui souhaitent enseigner à l'étranger à la rentrée 2020 ou simplement se renseigner sur les possibilités d'enseignement hors de France. Un-e membre du secteur national "Hors de France" du SNUipp-FSU sera présent-e.

### RIS « Préparer l'entretien de direction »

Mardi 29 septembre à 16h

Cette réunion concerne tous-tes les collègues souhaitant s'inscrire sur la liste d'aptitude à la direction d'école.

### RIS « Préparer son départ en retraite »

Mardi 29 septembre à 16h

Les questionnements autour des conditions de départ à la retraite sont nombreux et souvent assez complexes. Le SNUipp-FSU Paris propose aux collègues partant en retraite l'année prochaine ou dans les années à venir d'y voir plus clair pour préparer leur retraite.

### Stage « Connaître ses droits et la Fonction publique »

Vendredi 4 décembre de 9h à 16h

Pour défendre ses droits, il faut d'abord les connaître ! Le SNUipp-FSU propose une journée de formation syndicale à destination des enseignant-es sur le fonctionnement réglementaire (règles et barèmes, opérations administratives...), les droits des personnels de la Fonction publique face à la hiérarchie.

## « Prime COVID »

Un décret publié le 15 mai dernier a officialisé le versement d'une prime exceptionnelle « aux agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire ».

Elle concerne exclusivement les enseignant-es ayant participé à l'accueil des enfants de soignant-es plus de quatre jours pendant le confinement.

Elle se décline ainsi :

- 330€ de 4 à 9,5 jours,
- 660€ entre 10 et 15,5 jours,
- 1000€ à partir de 16 jours.

Les versements auraient dû avoir lieu **en une fois** sur la paie du mois d'août ou du mois de septembre. Comme on pouvait s'y attendre beaucoup de collègues ne l'ont pas encore reçue ou seulement en partie.

Même si cette prime met pour certain-es un peu de beurre dans les épinards, pour le SNUipp-FSU Paris, l'augmentation des salaires doit passer par une véritable revalorisation pour toutes et tous.

N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas reçu ce qui vous est dû.

## Plan de continuité pédagogique

L'Académie devrait envoyer sous peu aux écoles un document intitulé "Plan de continuité pédagogique". Prévu par les textes nationaux, il doit être rempli par chaque équipe pour envisager comment l'école s'organiserait en cas de scolarisation partielle des élèves ou de fermeture.

Pour le SNUipp-FSU, ce document doit être une aide, un support à la réflexion des équipes et non un document prescriptif à rendre dans des délais trop courts.

Ce document ne doit pas être prétexte à un contrôle des bonnes pratiques alors même que les outils et formations sont quasi inexistantes.

## Personnels vulnérables

Le jour de la rentrée, l'Administration n'avait pas prévu de cadre particulier pour les personnels vulnérables. L'objectif du Ministère était que tous-tes les enseignant-es soient sur leur lieu de travail parfois même au risque de leur santé. Ces dernier-es n'avaient que la possibilité d'être en arrêt maladie ordinaire, donc de se voir appliquer un jour de carence, si leur état de santé les rendait particulièrement vulnérables au virus.

Depuis, peu de choses ont changé à Paris. Dans une circulaire parue le 1er septembre, le Premier Ministre indique que les agent-es les plus vulnérables peuvent être placés-es en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Mais au moment où nous écrivons, cela n'est toujours pas appliqué à Paris par manque d'un cadrage académique.

Pour le SNUipp-FSU Paris, c'est une nouvelle preuve que la santé des enseignants et des enseignantes n'est pas au centre des préoccupations du gouvernement.

Ce flou académique concerne également les personnels « cas-contacts » placés-es en quatorzaine par l'ARS pour lequel-les il n'est toujours pas prévu de situation administrative.

## Le SNUipp-FSU revendique

Cette rentrée si particulière, placée sous le signe de l'impréparation du Ministère, prouve une nouvelle fois que le gouvernement n'apprend pas de ses erreurs. Le SNUipp-FSU Paris attend de l'Académie une communication claire, précise et surtout actualisée à destination des enseignant-es.

Depuis des années, le SNUipp-FSU revendique

- une augmentation significative du nombre de postes d'enseignant-es,
- des classes moins chargées pour garantir de meilleures conditions sanitaires en limitant la circulation du virus dans les classes,
- davantage de postes de remplaçant-es pour limiter les moments de tension (beaucoup d'enseignant-es en arrêt maladie et peu de remplaçant-es disponibles) qui existent déjà en temps normal et qui ne manqueront pas de s'accroître dans la période sanitaire actuelle.

Un CHSCT a lieu ce mercredi 9 septembre. Un compte-rendu sera rédigé et publié sur notre site Internet. Le SNUipp-FSU invite tous-tes les collègues l'estimant nécessaire à remplir une fiche du registre hygiène et sécurité (RSST) et/ou à exercer leur droit d'alerte en suivant la procédure décrite sur notre site.